

# PETITION A LA MAIRIE DE BAGNEUX – HAUTS-DE-SEINE

A l'attention de :

**Madame Marie-Hélène AMIABLE**  
**Maire de la commune de Bagneux**  
**Hôtel de ville**  
**57 Avenue Henri Ravera**  
**92220 Bagneux**

Entendu que,

Par l'arrêté du 26 juillet 2005, signé par le Maire Adjoint de la ville de Bagneux, « **l'exercice de la restauration et l'accès au public de la cour intérieure de l'établissement Association Bouddhique Khanh Anh, sis 14 avenue Henri Barbusse à Bagneux , sont interdits immédiatement** ».

Ces décisions ont pour conséquence :

- l'impossibilité pour les bouddhistes de pratiquer le culte des ancêtres à la Pagode Khanh Anh
- l'absence de lieu pour les visiteurs de la Pagode de se retrouver dans la cour intérieure.

Au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité,

**Nous demandons à la Mairie de Bagneux l'annulation immédiate de l'arrêté du 26 juillet 2005.**

Nous attestons que **la Pagode Khanh Anh n'a jamais eu d'activité de restauration mais est un lieu de culte.** Son autel des ancêtres accueille les portraits des défunts de plus de 600 familles. La présence des cuisinières est donc indispensable pour la cérémonie d'offrande de nourriture aux défunts, qui est une tradition dans le culte des ancêtres selon le rite bouddhique.

**Je, soussigné(e),**

NOM, PRENOM : .....Né(e) le : .....

ADRESSE : .....

PROFESSION : .....

**Soutiens cette pétition.**

Je veux rajouter les commentaires suivants :

**Date et signature :**

Cette pétition peut-être envoyée directement à Madame le Maire de Bagneux,  
à l'adresse ci-dessus ou être remise à la Pagode qui se chargera de la transmettre.

Tờ kiến nghị này, xin gửi thẳng đến bà Thị Trường Bagneux theo địa chỉ ghi trên. Hoặc gửi về chùa Khánh Anh Bagneux chùa sẽ chuyển lại.